



GRAND TÉTRAS EN PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

AGIR VITE OU LE LAISSER DISPARAITRE

Il est déjà 21 heures et aucun battement d'aile n'a, pour l'instant, annoncé l'arrivée d'un Grand Tétrás. Voilà plus de quatre heures que je bouquine dans ma tente d'affût en espérant leur venue et l'attente commence à se muer en inquiétude. Après plus d'une demi-heure de veille supplémentaire, toujours infructueuse, la nuit tombe et je me couche assailli de doutes.

6 heures. Le sifflement d'un Merle à plastron me réveille. Instantanément, un accablement douloureux me saisit. Ce n'est pas cet oiseau qui aurait dû annoncer la fin de la nuit, mais le chant d'un Coq de bruyère. Je le sais désormais, il ne viendra pas. Il ne viendra plus. Vers 7 heures, alors que le merle s'est tu, un silence de mort pèse sur le sous-bois. Quel cruel contraste avec le spectacle habituel ! L'an passé encore, devant moi, ici-même, deux coqs se défiaient dans une débauche de poursuites, d'envols et de chants. Une immense tristesse m'étreint. En quatre années, c'est la troisième place de chant qui s'éteint sous mes yeux. **Le déclin de l'espèce, évalué à 84 % entre 1960 et 2025, s'accélère encore.**

Pourtant, voilà de nombreuses années que les premières mesures ont été prises pour tenter de l'enrayer. Parmi les premières, la réglementation de la chasse a permis de limiter drastiquement les prélèvements. Jusque dans le milieu des années 1990, le nombre de Coqs de bruyère tués par les chasseurs a participé à la disparition de l'espèce. Puis le tableau de chasse a diminué jusqu'au moratoire intervenu en 2022 pour une durée de cinq ans. Désormais, le classement du Grand Tétrás parmi les espèces protégées apparaît

comme une évidence qui reste encore à inscrire dans les textes.

Mais à l'instar de ce qu'il advint de l'Ours pyrénéen, déclaré espèce protégée en 1972 et pratiquement exterminé une vingtaine d'années plus tard, ce nouveau statut officiel ne devrait pas changer grand-chose s'il n'est pas accompagné d'actions concrètes pour enrayer les multiples causes du déclin de l'espèce. Ce travail a par ailleurs commencé, depuis plusieurs années, sous l'égide de l'État qui a mis en place un groupe départemental Grand Tétrás en Pyrénées-Atlantiques, réunissant l'Office national des forêts (ONF), l'Office français de la biodiversité (OFB), le Parc national des Pyrénées, la Fédération départementale des chasseurs, le Conseil départemental, la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM), le Lycée des métiers de la montagne de Soeix, la Chambre d'agriculture, le Fonds d'intervention éco-pastoral (FIEP) et la SEPANSO-64, afin de partager toutes les initiatives prises en faveur de l'espèce. Jusqu'à présent, trois types d'actions ont été mises en œuvre :

- > La première consiste à lutter contre **la fermeture des forêts qui étouffe la strate herbacée des sous-bois, première cause de régression du Grand Tétrás.**
- > La seconde revient à équiper **des câbles et des clôtures** par des dispositifs permettant aux Tétrás de les voir afin d'éviter qu'ils ne se tuent en les percutant.
- > La troisième mesure permet de déplacer ou de canaliser certains itinéraires de randonnée, à pied, en

raquettes ou à ski, afin de **limiter le dérangement, notamment hivernal, très préjudiciable à l'espèce.**

Si certaines de ces initiatives ont localement des effets positifs, force est de constater que le déclin se poursuit. Faut-il y voir la preuve que cette disparition est inéluctable ? Espèce d'origine nordique, adaptée au froid, le Grand Tétrás a peut-être touché les limites de ses capacités d'adaptation sous le climat en plein bouleversement de nos Pyrénées. **Le changement climatique d'origine anthropique, outre ses effets catalyseurs sur la fermeture des milieux ou l'augmentation des prédateurs, génère des printemps plus humides, très défavorables à la survie des poussins.** Quand on sait qu'en 2003, année au printemps sec et à l'été caniculaire, l'excellente reproduction dans l'ensemble de l'Europe de l'Ouest avait permis une stabilisation des effectifs, on mesure l'importance de ce critère sur lequel nous n'avons aucune prise.

En réalité, d'autres causes de régression pèsent sur l'espèce mais les actions à mettre en place pour y remédier sont bien plus délicates à mettre en œuvre. C'est le cas de **la prédation de cet oiseau ou de ses nichées par les martres, les renards, les putois, certains rapaces ou les sangliers** ; sujet complexe qui est loin de faire l'unanimité parmi les défenseurs du Tétrás. Si l'on peut convenir que la surpopulation de sangliers pourrait être régulée par la chasse, il est impossible de justifier le piégeage des martres avec le même argument. Les Espagnols, confrontés à la disparition du Tétrás dans les monts Cantabriques, ont décidé de capturer les carnivores prédateurs de l'oiseau. Les évaluations comparatives qu'ils ont menées ont montré une augmentation moyenne de 0,5 poussin par femelle dans les zones où le nombre de prédateurs est réduit par rapport aux secteurs où rien n'est fait. Chez nous, pour l'heure, cette mesure n'a pas été retenue.

De la même façon, rien n'a encore été tenté pour enrayer **la perte de diversité génétique diagnostiquée chez le Tétrás des Pyrénées-Atlantiques depuis plus de vingt ans. On sait pourtant ses effets rapidement délétères, notamment sur les performances reproductrices de l'espèce.** Pour remédier à ce problème, il faudrait introduire des individus extérieurs. Hélas, parmi les douze sous-espèces de Grand Tétrás existantes, le Coq de bruyère pyrénéen en représente une, dénommée *aquitanicus*, que l'on ne retrouve que dans notre massif. Certes, rien n'empêche de procéder à un renforcement à l'aide d'individus provenant de populations encore abondantes, comme on en trouve par exemple en Scandinavie, mais cela suppose que l'on accepte d'hybrider

la sous-espèce pyrénéenne. Dès lors que l'on s'y refuse, les oiseaux ne peuvent provenir que d'une autre partie du massif. Mais le déclin de l'espèce concernant toute la chaîne, cela correspondrait à "déshabiller Pierre pour habiller Paul". Pour dépasser ce problème, les Espagnols des monts Cantabriques ont créé un centre d'élevage destiné à fournir un stock d'oiseaux pour renforcer leurs effectifs. Plusieurs œufs ont été prélevés dans les Pyrénées françaises ainsi que le sperme de coqs afin de l'alimenter. Une coopération intelligente devrait permettre aux Tétrás français de bénéficier de cette opération mais, à ce jour, rien d'officiel n'a été décidé. La seule action restante consiste donc à échanger quelques oiseaux entre les différents secteurs des Pyrénées. Cette mesure permettrait d'améliorer la diversité génétique, sans toutefois compenser la perte démographique déjà importante. Sa mise en œuvre est donc d'autant plus urgente que l'on imagine mal qu'une meilleure reproduction suffise à l'espèce pour reconquérir les espaces perdus qui fragmentent la population et alimentent encore la consanguinité. Pourtant, sur ce sujet aussi, rien n'a encore été mis en place.

Tout n'a donc pas encore été tenté pour sauver le Coq de bruyère pyrénéen, ce qui est d'autant plus coupable que l'Homme est le principal responsable de son déclin. Malgré les lourdes menaces qui pèsent sur l'espèce, quelques faits montrent qu'il n'est pas définitivement condamné dans nos montagnes. Dans les monts Cantabriques, la population a augmenté entre les années 2019 et 2024 sous l'action de mesures déterminées. En France, à l'heure où s'achèvent les (longs) débats sur la nouvelle stratégie nationale d'action en sa faveur, **il faut renforcer les actions engagées comme la réouverture des milieux et agir concrètement et rapidement sur tous les autres leviers à notre disposition, et notamment les aspects génétiques et démographiques, si l'on veut espérer nous aussi inverser la tendance.** ■

Jean LAUZET,
Administrateur SEPANSO-64

> À VOIR

Le très beau film "Le chant des forêts", documentaire réalisé par Vincent Munier et sorti en 2025 (deux récompenses lors de la 51^{ème} cérémonie des Césars) évoque la fragilité de la nature et notamment la disparition du grand Tétrás du massif vosgien.

